2.8.

Gestion des centres de données

LE 31 MARS 2025

Rapport annuel 2024

Bureau du vérificateur général
de la Ville de Montréal

2.8. Gestion des centres de données

2.8.1. Mise en contexte

Les centres de données hébergent des systèmes et leurs données, faisant de leur gestion un élément clé pour maintenir une disponibilité maximale des services et prévenir les interruptions. Ainsi, une gestion efficace des centres de données revêt une importance stratégique pour toute organisation cherchant à assurer la performance ainsi que la continuité et la sécurité de ses opérations informatiques. Cette gestion englobe une gamme de pratiques, de processus et d'outils utilisés pour superviser, administrer et maintenir les infrastructures et les opérations.

Différents mécanismes de contrôle doivent être en place afin de disposer d'une gestion adéquate des centres de données. Par exemple :

- **Contrôle d'accès physique :** l'accès aux centres de données doit être limité aux personnes autorisées uniquement;
- **Surveillance :** des caméras de surveillance sont présentes pour dissuader les intrusions et enregistrer les allées et venues;
- **Protection contre les incendies :** les centres de données sont équipés de détecteurs de fumée, de systèmes d'extinction automatique et de sondes thermiques pour surveiller les variations de température;
- **Détection des inondations :** des systèmes de détection d'eau sont installés dans les faux planchers pour éviter les dégâts des eaux;
- **Contrôle environnemental :** des équipements de climatisation et de ventilation maintiennent la température et l'humidité à un niveau approprié pour éviter les surchauffes et les dommages matériels.

Par conséquent, il est important de s'assurer que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place quant à la gestion des centres de données, afin de prévenir les interruptions informatiques et de contribuer à la pérennité des services offerts aux unités d'affaires de la Ville de Montréal (la Ville) ainsi qu'à la population montréalaise.

2.8.2. Objectif et résultats

Cette mission avait pour objectif d'évaluer dans quelles mesures la Ville a mis en place des mécanismes de contrôle pour la gestion de ses centres de données, conformément aux bonnes pratiques de l'industrie, afin de réduire à un niveau acceptable les risques d'indisponibilités des services critiques offerts aux citoyennes et citoyens.

Pour des raisons manifestes de sécurité, nous ne pouvons divulguer dans le présent rapport annuel les résultats de notre audit. Par ailleurs, advenant des déficiences que nous aurions constatées, des recommandations auraient été formulées et celles-ci auraient fait l'objet de plans d'action appropriés par les unités d'affaires concernées.